Jour de séance 30 le jeudi 20 mai 2021

10 h

Prière.

Conformément à la motion 60, certains parlementaires participent aux délibérations de la Chambre de façon virtuelle.

L'hon. M. Savoie, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la deuxième lecture des projets de loi 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 35 et 36 soit appelée.

Le débat ajourné reprend sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 51, *Loi concernant les systèmes de saisie d'images.*

La séance, suspendue d'office à 12 h, reprend à 13 h.

Après un certain laps de temps, Mme Anderson-Mason, vice-présidente, assume la suppléance à la présidence de la Chambre.

Après un autre laps de temps, la présidente suppléante de la Chambre interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de passer aux affaires émanant de l'opposition.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 17, *Loi modifiant la Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques,* il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 17 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée par le vote nominal suivant :

POUR : 44

l'hon. M. Holder	Mme S. Wilson	M. Coon
l'hon. M. Savoie	Mme Bockus	M. LeBlanc
l'hon. M. Steeves	M. Cullins	M. K. Chiasson
l'hon. Mme Shephard	Mme Anderson-Mason	M. Bourque
l'hon. M. Flemming	M. Hogan	M. LePage
l'hon. M. Fitch	M. Stewart	M. D'Amours
l'hon. Mme M. Wilson	M. Ames	Mme Mitton
l'hon. M. Crossman	M. Carr	Mme Conroy
l'hon. M. Holland	M. Turner	M. Legacy
l'hon. Mme Green	M. Arseneault	M. Guitard
l'hon. Mme Dunn	Mme Thériault	M. Gauvin
l'hon. Mme Scott-Wallace	M. Melanson	M. Mallet
l'hon. M. Allain	M. McKee	M. Landry
l'hon. Mme Johnson	Mme Landry	M. Arseneau
M. Wetmore	Mme Harris	

Le projet de loi 17, *Loi modifiant la Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques,* est en conséquence lu une deuxième fois.

L'hon. M. Savoie, appuyé par M. Arseneault, propose ce qui suit :

que, conformément au paragraphe 42.2(6) du Règlement, le projet de loi 17, *Loi modifiant la Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques,* soit renvoyé au Comité permanent de la politique économique.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 18, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation,* il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

La séance est levée à 18 h.